

Proposition de stage pour un(e) étudiant(e) de niveau :

MASTER 2, Ingénieur agronome

Enherbement des vignes du bassin Seine-Normandie : quels principaux freins et leviers ?

Durée du stage : 6 mois à partir de : mars/avril 2025 Lieu : Courbevoie (92)

Niveau de formation requis : master 2, école d'ingénieur en agronomie/viticulture

Spécialité : agronomie, viticulture

Qualités requises : esprit de synthèse, goût pour les entretiens, rigueur scientifique

Rémunération brute mensuelle : Gratification de stage fixée à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale

Descriptif du stage (objectifs, méthode) :

Sur la base de la littérature scientifique et d'entretiens avec des chercheurs/experts techniques :

- Recenser de manière objective et hiérarchiser les avantages-inconvénients de l'enherbement des vignes, en termes environnementaux, agronomiques et socio-économiques, dans les principaux vignobles du bassin Seine-Normandie (champenois, chablisien, auxerrois) ;
- Apprécier la pertinence scientifique et technique d'un taux d'enherbement minimum de 50 % des surfaces de vignes, objectif promu par l'agence de l'eau et conditionnant certaines de ses aides.

Sur la base d'entretiens avec un panel diversifié de viticulteurs et de conseillers techniques :

- Analyser leur perception des avantages-inconvénients pointés ci-dessus et de la faisabilité en pratique du taux de 50% d'enherbement minimum des vignes, au vu de leur expérience ;
- Identifier les arguments clés et les différentes stratégies et pratiques de gestion de l'enherbement, promus par les conseillers et adoptés par les viticulteurs.

En synthèse, croiser les deux types d'analyses développées ci-dessus et en déduire des recommandations opérationnelles pour l'agence : taux d'enherbement minimum, mesures d'accompagnement, argumentaires.

Lieu d'accueil du stage : siège de l'agence de l'eau (Courbevoie – 92)

Production à l'issue du stage : un rapport, un exposé type power-point et un résumé (1 page).

Les renseignements complémentaires peuvent être demandés au maître de stage :

M. Stéphane Le Bourhis

E-mail : lebourhis.stephane@aesn.fr

Les candidatures : lettre de motivation et CV seront envoyées à la personne référente mentionnée précédemment par email